

# SESAM

Sciences économiques, sociales,  
de l'aménagement et du management  
École Doctorale n°73

La validation de votre demande de réinscription se fait directement sur ADUM

[www.adum.fr/index.pl](http://www.adum.fr/index.pl)

par la direction :  
de thèse  
du laboratoire  
de l'ED SESAM

Une FAQ inscription  
est disponible sur  
votre profil ADUM

**INSCRIVEZ VOUS  
DÈS QUE POSSIBLE**

La limite pour procéder à votre inscription pédagogique est fixée à **fin Novembre**

La date de fermeture des inscriptions administratives en ligne, pour payer vos droits de réinscription, le délai est fixé à **mi-Décembre**

**Si vous ne respectez le calendrier, vous ne pourrez plus vous inscrire**



## Réinscription en **5ème année de thèse à temps plein**

Votre régime à **temps plein** vous a permis de bénéficier, l'année dernière, d'une dérogation vous permettant de finaliser vos travaux de recherche, en vue d'une prochaine soutenance. Cependant, pour diverses raisons, vous n'avez pu y parvenir. Vous allez donc devoir solliciter une **seconde demande de dérogation**, vous permettant de soutenir votre thèse dans l'année à venir.

**Documents indispensables à déposer sur ADUM :**

- Le rapport favorable du CSI
- La convention individuelle de formation (CIF) validée par votre directeur.rice de thèse
- Une lettre expliquant votre demande
- Une lettre de votre direction de thèse appuyant votre demande avec une date précise de soutenance
- Votre manuscrit de thèse

## 8 étapes pour réussir votre réinscription

1. Vérifiez vos données et actualisez les si nécessaire (adresse, financement...). N'oubliez pas d'indiquer votre INE **et** votre numéro étudiant pour permettre votre inscription en ligne.
2. Déposez l'avis favorable de votre CSI sous format PDF. N'oubliez pas de sauvegarder.

**Comité de Suivi Individuel**

En application de l'Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.

**Article 13**  
Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, c...  
Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. Il veille notamment...  
Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale. Les membres de ce comité ne part...

**Article 11 (extrait) :** L'inscription est renouvelée au début de chaque année universitaire par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'école doctor...

**Information :** A partir du 3ème caractère saisi, une recherche est effectuée sur l'ensemble des personnes présents dans la base. Patientez quelques inst...  
Si le nom de la personne comporte seulement 3 caractères, faites suivre d'un espace, et saisissez la 1ère lettre du prénom.

**Nombre minimum obligatoire de membres à déclarer dans le comité : 2**

**Membre 1**  
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.  
BAZIN Yoann

**Membre 2**  
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.  
SPINDLER Jac...

**Membre 3**  
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.  
Choisissez une...

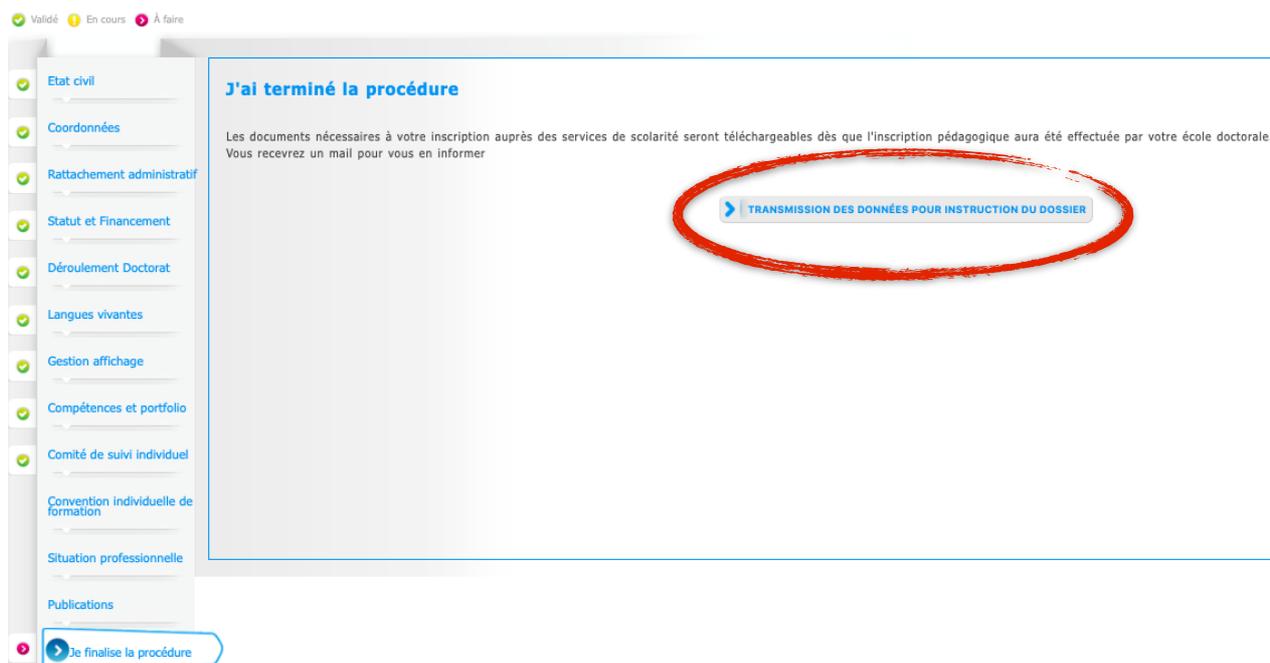
**Membre 4**  
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.  
Choisissez une...

**Membre 5**  
Sélectionnez le nom du membre dans la liste ci-dessous ou sélectionnez 'Autre' si vous ne trouvez pas le nom désiré.  
Choisissez une...

**Compte rendu de Comité de suivi de thèse 2018-2019**  
Déposer ici votre dernier compte rendu de Comité de suivi de thèse  
Cherchez le fichier aucun fichier sél.

**SAUVEGARDER**

3. Mettez à jour votre CIF. Téléchargez-la et n'oubliez pas de sauvegarder !
4. Une fois toutes les rubriques remplies, toutes validées par un point vert, cliquez sur « Je finalise la procédure » et sur « Transmission des données pour instruction du dossier ».



5. Après examen de votre CIF, votre directeur-trice de thèse donnera, ou non, son autorisation quant à votre demande de réinscription. Vous serez averti par un mail automatique de sa décision.

- a) Lorsque celle-ci est validée, veuillez la déposer sous format PDF (page d'accueil sur votre profil).
- b) Si ce n'est pas le cas, votre directeur-trice de thèse vous redonnera la main pour modifier vos données.



**6. La direction de votre laboratoire vérifiera à son tour** votre dossier et donnera, ou non, son autorisation quant à votre demande de réinscription. Vous serez averti, par un mail automatique, de sa décision.

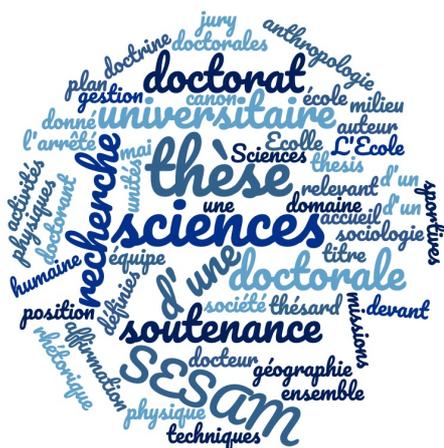
**7. L'ED SESAM donnera en dernier son accord.** Votre inscription pédagogique sera alors terminée. Vous serez averti, par un mail automatique, de sa décision.

**8. Pour l'Université de Lille, vous pourrez, après un délai de 48h, procéder à votre inscription administrative en ligne via votre ENT (<https://ent.univ-lille.fr>).** Une fois vos droits d'inscription payés, vous recevrez par courrier votre certificat de scolarité et un sticker à coller sur votre carte étudiante.

# SESAM Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management École Doctorale n°73

Si vous rencontrez des difficultés à vous inscrire en ligne,  
contactez l'ED.  
[ed.sesam@univ-lille.fr](mailto:ed.sesam@univ-lille.fr)

Vos laboratoires respectifs sont également à votre disposition pour  
vous accompagner dans votre démarche.



ED SESAM : Métro Cité Scientifique  
Bâtiment SH1, bureau 17  
59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex